

Vive le Sacré-Cœur!

La nouvelle de la défaite écrasante de M. Damien Bouchard a soulevé la joie et l'enthousiasme de ceux qui, en notre pays, désirent d'autant plus le progrès social qu'il est adapté à la saine mentalité française et au sentiment profondément catholique de la nation canadienne. Cette communion d'intention entre les compatriotes, qui attendaient des électeurs de St-Hyacinthe le geste nécessaire au relèvement de leur réputation, et nos concitoyens qui l'ont accompli courageusement et consciencieusement, a prouvé combien sont vivants chez nous les principes de vie nationale et religieuse.

Dans l'effort commun des unités disparates, — libéraux, conservateurs, nationalistes, — groupées sous un même idéal et dans un but identique, il est un concours que nous n'avons point le droit de taire, même dans la joie exubérante du triomphe, tant il a été prévoyant à l'aurore de la lutte, tant il a été puissant durant les heures difficiles du combat, tant il a sa place dans l'apothéose de la victoire.

Ceux de nos concitoyens qui ont assisté à la grande démonstration de lundi soir dernier se rappelleront la parole de l'Honorable Sénateur Dessaulles, parlant du régime déchu, de l'homme tombé: "Grâce à Dieu, a dit le vénérable vieillard de la Chambre Haute, grâce à Dieu, nous en sommes débarrassés!"

Ce cri de gratitude a été la révélation de la puissance morale, pour ne pas dire spirituelle, qui a accompli le prestige de la défaite. La légende de Bouchard invincible a vécu.

Quel est donc ce concours effectif, si ce n'est celui du Sacré-Cœur, dont le nom béni a fait le sujet des assemblées populaires, creusant dans la conscience des électeurs le profond sillon du doute apportant à la conviction de l'esprit la décision du geste à réaliser, accomplissant, en un mot, la vengeance de la lumière sur les ténèbres, dissipant les uns et préparant à l'autre la royauté qui lui appartient de droit par la volonté du Très Haut.

Concours efficace, puisqu'il réussit à aveugler l'adversaire, désorganisant ce qui était organisé, détruisant ce qui avait été édifié avec les ruses et les artifices ordinaires de la politique, unissant les énergies éparses, les éclairant enfin, mystérieusement, jusqu'au succès final.

"La première de nos forces nationales, c'est la foi", a écrit l'éminent théologien qu'est Mgr Paquet. Nous avons compris toute la puissance de cette vérité historique durant les jours actifs de la dernière lutte, alors que le sentiment religieux, justement lésé, se réveillait pour faire place à une pieuse indignation devant l'insouciance de ceux qui, responsables envers leurs commettants sinon envers eux mêmes, auraient dû lui apporter le plus d'attention et le plus de respect.

Nous précisons notre pensée, M. Bouchard a été pris à partie dans le cours de la campagne, accusé même directement, pour avoir assumé, en sa qualité de maire, la responsabilité de la disparition de l'image du Sacré-Cœur dans les chambres du Château-d'Eau et dans le bureau privé du chef de police à St-Hyacinthe. Les faits sont connus, ils ont été sévèrement jugés, nous n'avons point l'intention, pour le moment du moins, de revenir sur cette question. Et d'ailleurs, le dossier de cette triste affaire restera à jamais ouvert, monument de la faiblesse des coupables, souvenir inoubliable de leur châtement et du retour à la mémoire de la parole émouvante de Julien: "Tu m'as vaincu, Galiléen!"

Avez-vous suivi les péripéties de cette dernière lutte, en avez-vous étudié les détails sans vous convaincre qu'une puissance extraordinaire, surnaturelle, était en jeu, et que ni l'habileté ordinaire des intéressés, non plus l'éloquence et l'activité, ne pouvaient suffire à faire oublier, à convaincre du contraire?

Vous faites vous l'idée par exemple que M. Bouchard, de lui-même, — (tous ses amis l'ont vertement blâmé pour cette échauffourée) — ait été oublieux du respect dû à l'adversaire qui, volontairement ou non, s'efface, jusqu'à l'accabler de reproches amers et de provocations pour le moins inutiles? Diplomate d'habitude, adroit toujours sinon rusé tout le temps, M. Bouchard est victime de sa faconde, pour la première fois peut-être de sa vie. Première bêtise qu'il ne peut contrôler et qui le conduit à la défaite.

Et d'une autre, M. Bouchard oublieux de ses devoirs de Maire catholique, ou supposé catholique, d'une ville entièrement catholique, aveuglé par une puissance mystérieuse sinon par un fanatisme étroit et méprisable, digne tout au plus d'un Payan ou d'un Duclos parce que protestants et fanatiques, néglige de décorer sa demeure de la rue Girouard pour la procession traditionnelle de la Fête-Dieu. Nombreux sont les anciens partisans de M. Bouchard qui ont regretté cette nouvelle faute et qui ont été des voteurs hostiles, froissés dans leur âme et conscience d'un manque aussi apparent de respect envers l'Être Suprême. Malgré nous, nous pensons à la vérité de cette parole: "Ceux que Dieu veut perdre, Il les aveugle", ou de cette autre: "Dieu se rit de ceux qui veulent se passer de lui".

M. Bouchard a avoué, au soir de la défaite, qu'il avait été abandonné par les ministres et lâché par ses amis. C'était vrai. Le parti ministériel avait abandonné M. Bouchard à ses propres ressources, ses amis l'avaient lâché, mais ces situations étaient le fait d'une puissance inconnue contre laquelle toute résistance fut vaine. "Celui qui a toujours été vainqueur s'habitue à s'appuyer sur soi uniquement, a écrit Paul Bourget, dans "le Démon de Midi", à croire qu'il porte en lui-même le principe de sa puissance. Qu'est-ce donc, sinon se diviniser? C'est le péché des péchés, et le plus cruellement puni dès ici-bas. Les anciens avaient vu cela, sans démêler la cause, par une de ces intuitions de leur christianisme naturel qui sont si émouvantes. Ils disaient: l'orgueil, fils du bonheur, fatal à son père..."

Il n'est pas possible de contester l'influence du Sacré-Cœur dans la victoire de lundi dernier. M. Bouchard s'est attaqué au Sacré-Cœur, c'est dans le mois du Sacré-Cœur qu'il a été vaincu, c'est au cri de vive le Sacré-Cœur que s'est faite la lutte, c'est à la gloire du Sacré-Cœur qu'il a été écrasé.

Dans notre prochaine édition, nous étudierons les conséquences naturelles de la défaite de M. Bouchard et les circonstances de la victoire de M. Boisseau.

Eugène CHARTIER

La Colonisation toujours à l'affiche

A PROPOS DU CONGRÈS DE L'A.C.J.C. A CHICOUTIMI

Les raisons qui militent chez nous en faveur de la colonisation intensive ne sont pas nouvelles et elles sont tout aussi urgentes et impératives aujourd'hui qu'autrefois, pour la bonne raison que, depuis cinquante ans et plus, avec les précieux éléments à notre disposition, soit nos incomparables défricheurs, nous n'avons pas encore réussi à découvrir et à appliquer le système qui donnerait des résultats satisfaisants.

N'est-ce pas penser bien sur le tard à organiser la colonisation sur une base d'affaires? Peut-être; mais mieux vaut tard que jamais. Le passé reste irrémédiable, mais l'avenir est toujours là, et le ciel de la patrie canadienne est trop chargé de nuages pour qu'on se contente de rêver des théories, de dissenter dans le vague sans en venir à la pratique, sans prendre résolument les moyens d'agir.

"Qu'il y ait, en effet, Confédération ou non, lit-on dans une brochure imprimée à la "Minerve" en 1864, ils (les Canadiens français) resteront convaincus qu'il n'y a de salut possible pour la race française en Amérique, de justice et d'égalité à attendre pour elle, qu'autant qu'elle en imposera aux autres par le nombre. Or, quel autre moyen que la colonisation, d'assurer le développement de la population? Qu'on cherche tant qu'on voudra: il n'y en a pas d'autre. Si les Canadiens aident leurs compatriotes à exploiter les richesses du sol, en quelques années la population doublera... Si, au contraire, ils ne le font pas; si par égoïsme ou défaut de patriotisme, ils abandonnent à eux-mêmes les colons, alors adieu la colonisation; les jeunes gens continueront à s'expatrier... Qu'advient-il? C'est que les Canadiens, après avoir subi l'Union, puis la Confédération, finiront par être noyés; ils auront le sort qu'ils n'auront que trop mérité." (Cf. Coup d'œil sur la colonisation, p. 3.)

Enquêtes privées et publiques, commissions gouvernementales, critiques à la législature, dans les congrès, dans la presse, etc., nous en avons vu de toutes les couleurs, et les défauts du système en vigueur sont bien connus. Y avons-nous porté remède? Sur quelques points, oui, sur d'autres, non, et tout récemment encore un prêtre distingué de la Matapédia, M. l'abbé J.-E. Sirois, curé d'Amqui, dressait la liste des principaux desiderata restés à l'affiche, bien que tout le monde admette qu'on devrait faire disparaître, une bonne fois, tout ce qui entrave et ruine l'action colonisatrice.

Jetons un coup d'œil sur cette liste accusatrice: 1. Jusqu'à ce jour, la colonisation s'est trop faite par l'initiative privée. On entre dans la forêt un peu n'importe où... puis... on crie pour avoir des chemins, on se plaint de l'incurie des gouvernements qui ne font rien pour les pauvres colons, etc.; 2. Un autre inconvénient, c'est l'existence simultanée d'un colon et d'un porteur de licence de coupe sur le même territoire...; 3. Une autre source de difficultés, c'est que la ligne de démarcation entre le ministère des Terres et Forêts et celui de la Colonisation n'est pas assez bien établie... On se ressent trop du temps où les deux ministères n'en formaient qu'un seul; 4. Ajoutons qu'il y a actuellement trop de petits centres de colonisation, et comme conséquence... les octrois des gouvernements sont trop souvent dépensés quasi inutilement.

Et que propose le prêtre colonisateur pour obvier à ces inconvénients? Voici la contre-liste: 1. Choisir chaque canton de colonisation à proximité de paroisses fondées et près des grandes voies de communication; 2. Déterminer l'époque—deux ou trois ans—où il ne sera plus soumis à l'exploitation du bois par les porteurs de licences, mais relèvera exclusivement du ministère de la Colonisation; 3. Surveiller rigoureusement sur place, dans l'intervalle, l'exploitation du bois, afin que tout s'y fasse selon la loi; 4. Mettre le canton, si rien ne presse, en repos pendant cinq ans ou plus; 5. Y ouvrir les routes nécessaires, émettre les billets de location, et surveiller le défrichement; 6. Soumettre à un fort droit de coupe, perçu par le ministère, le bois acheté des colons, et rembourser fidèlement le colon quand le lot sera dans l'état de culture exigé par la loi. (Cf. le Progrès du Golfe, Rimouski, 7 mars 1919.)

Il semble tout naturel qu'on ne doit pas viser à coloniser partout à la fois, mais qu'il faut faciliter le groupement des défricheurs dans quelques régions abordables et avantageuses, aider de toutes manières le colon sérieux et prévenir l'exploitation du domaine public par les faux colons. Sans doute, il ne s'agit pas de couper les vivres et de rendre la vie impossible aux défricheurs déjà établis sur des lots éloignés, mais seulement de procéder à l'avenir de façon plus méthodique que par le passé.

Il n'y a là qu'une partie du problème à résoudre; le choix intelligent des régions de colonisation et la protection efficace du colon sérieux. Cette partie relève surtout de l'action gouvernementale, et quand les colons et les amis des colons auront dressé clairement leur programme minimum et insisteront auprès des législateurs pour qu'on s'en occupe, il est probable qu'on saura y faire droit. Beaucoup plus faciles alors deviendront les deux autres opérations si importantes du recrutement des colons et de l'aide à leur fournir par les sociétés et les caisses de crédit, car on pourra compter sur des concours qui n'osent aujourd'hui se manifester, et qui ont peut-être raison de se réserver en attendant "des temps meilleurs".

L'Association de la Jeunesse veut examiner, à son congrès de Chicoutimi, les divers aspects du problème de la colonisation, non pour créer des embarras à personne, mais pour aider tous les patriotes à se mettre bien en face de la réalité et pour indiquer aux générations nouvelles les tâches qui les attendent.

EST-CE VRAI ?

L'usage de toujours veut que les demeures soient décorées pour le passage de Jésus-Hostie, lors de la grande procession de la Fête-Dieu. Nos concitoyens ont toujours obéi à ce désir d'honorer la présence réelle dans l'Eucharistie et ils ont fait plus que leur devoir dans chacune des occasions. Dimanche dernier, nous assure-t-on, la demeure de M. le Maire T.-D. Bouchard, devant laquelle défila la procession, n'était nullement décorée. Dans une ville catholique, un tel geste d'indifférence ne peut manquer de froisser beaucoup les susceptibilités. Nous nous rappelons certains protestants qui apportaient beaucoup de souci à la propreté de leur demeure pour le passage de la procession de la *Corpus-Christi-Day*. Notre maire aurait négligé, lui, un catholique, de décorer sa demeure?... Nous n'osons le croire. On nous assure pourtant que tel est le cas.

Louis Veillot
et J. P. Tardivel

A l'occasion du quatorzième anniversaire de la mort de son fondateur, *La Vérité*, de Québec, a rappelé, en le lui appliquant, le bel éloge que Mgr Baunard, a fait de Louis Veillot:

"Plus haut que le talent, ce qu'il convient de placer sur cette tête un peu revêche, c'est la chevaleresque indépendance d'un homme qui ne fut rien, qui ne voulut rien dire, qui refusa de se vendre, comme il refusa de se rendre, qui n'eut pas de décorations, de sièges, de places, de faveurs; qui n'attendit rien des honneurs, rien des puissances, rien des caresses de l'opinion; sachant souffrir pour sa cause, sachant souffrir la pauvreté, l'ostracisme du pouvoir, l'ingratitude des partis, et s'estimant suffisamment récompensé de tout cela par la conscience d'avoir pour sa part fait avancer les affaires de la vérité en ce siècle."

(o)

A la Ligue des Nations

Des rumeurs veulent que l'hon. M. Doherty sera nommé représentant du Canada dans la Ligue des Nations et qu'il sera appelé à remplir pour la première fois ses fonctions l'automne prochain, alors que la ligue tiendra sa première réunion à Washington en même temps que siégera la première conférence internationale du travail, instituée par la Conférence de la Paix. M. Doherty est un Irlandais catholique.

ooo

Espagne et Vatican

A l'occasion de l'ouverture des Cortès, le roi Alphonse XIII a dit dans son discours d'usage: "C'est avec une joie indescriptible que vous et moi avons appris que la paix allait être conclue." Le roi avait commencé son discours en affirmant qu'un accord indestructible régnait entre l'Espagne et le Vatican.

ST HYACINTHE

Fin lamentable

Malade depuis quelques mois, M. Alfred Bernier, employé de filature, s'était retiré à l'Hôtel-Dieu pour se faire traiter. Mardi dernier, il demandait et obtenait la permission de travailler au jardin. Ne le voyant point revenir, on se mit à sa recherche. Dans la grande bâtisse à claire-voie qui se trouve à l'extrémité nord du jardin, on découvrit que le malade s'était pendu à une balançoire. Une de ses jambes était pliée sur la cuisse, l'autre pendant sur terre. Le coroner, averti, n'a pas jugé à propos de tenir une enquête dans les circonstances.

—o—

Prochain mariage

A Granby, on annonce pour le 20 août le mariage de M. Ernest Pierre Lachapelle, employé au Montreal & Southern Counties Ry., avec Mlle Cécile Isabelle, fille de M. Joseph Isabelle, marchand de cette place et bien connu en notre ville.

—o—

FILLES DEMANDEES

25 FILLES, pour travailler sur des machines à coudre Singer, trouveront de l'emploi, avec bons salaires et travail permanent, en s'adressant à la

PRINCELY MFG CO.

12, rue St-Dominique (1er étage)

St-Hyacinthe

j.n.o.

o o o

A l'Académie Girouard

La distribution des prix à l'Académie Girouard a donné lieu à une fête, à laquelle les parents des élèves, les commissaires d'écoles et quelques membres du clergé assistèrent.

Sur les onze candidats aux épreuves finales du diplôme, dix ont remporté les honneurs finaux: Eugène St-Onge avec 97%, Henri Sénécal 92, François Guibert 89, Paul Demers 87, Hector Cadotte 87, Gaston Lemoine 85, Onésime Fredette 83, René Brunelle 81, Paul-Émile Servais 81 et Lucien Tanguay 80. Des diplômes en sténographie ont été décernés à Eugène St-Onge, René Brunelle, Hector Cadotte, Onésime Fredette et Paul Demers. Des diplômes en dactylographie ont aussi été décernés à Eugène St-Onge, René Brunelle, François Guibert, Hector Cadotte, Gaston Lemoine et Henri Sénécal. Un diplôme en écriture commerciale a été décerné à Paul Demers.

—o—

Halle au Beurre

A la Halle au Beurre et Fromage, ici, samedi, le beurre s'est négocié à 50 1/2c la livre, tandis que le fromage trouvait preneurs à 30 1/2c.



Preuve difficile

Pierre Langevin, de St-Césaire, un sourd-muet, est accusé d'avoir voulu décharger une arme à feu sur la personne de Wilfrid Lavallée, du même lieu, et l'enquête préliminaire est fixée au 30 de ce mois, devant le juge Marin. Il paraît que les deux chiens de Lavallée ennuyaient beaucoup Langevin et qu'il les aurait tués tous les deux avec son fusil. Aurait-il levé son arme contre Lavallée? C'est ce que la preuve établira.

o o o

VOULEZ-VOUS TRAVAILLER?

A la manufacture de cigares L. O. Grothé, on demande des "rouleuses", des "buncheuses" et des filles pour apprendre le métier à des bons gages. On voudra bien s'adresser sans retard à la manufacture de cigares L. O. Grothé, à St-Hyacinthe. j.n.o.

Chapitre Provincial des Dominicains

Le Chapitre Provincial de la Province St-Dominique du Canada, qui doit avoir lieu tous les quatre ans, sera tenu cette année au Couvent St-Jean-Baptiste d'Ottawa, le 1er juillet et les jours suivants. On y procédera à l'élection d'un nouveau Provincial, ainsi qu'au règlement des questions concernant la Province. Prendront part au Chapitre:

T. R. P. Rouleau, Maître en Sacrée Théologie.

T. R. P. Langlais, Provincial sortant de charge.

T. R. P. A. Côté, Prédicateur général.

R. P. Benoit, ex Maître des Novices.

R. P. Béliveau, du Conseil de Province.

T. R. P. Martin, Prieur du Couvent de St-Hyacinthe.

R. P. Lamarche, délégué du même Couvent.

T. R. P. M. Marion, Prieur du Couvent d'Ottawa.

R. P. Bourbonnière, délégué du même Couvent.

T. R. P. Chamberland, Prieur du Couvent de Fall River.

R. P. Granger, délégué du même couvent.

o o o

M. T.-D. Bouchard est mécontent

"La Presse" publiait la note suivante mercredi soir dernier: "M. T.-D. Bouchard, ex-député libéral, déclare ouvertement qu'il s'adressera aux tribunaux et qu'il contestera l'élection de M. Armand Boisseau, le député libéral élu, comme entaché de fraude et de corruption. M. Boisseau de son côté attend la contestation de pied ferme, va sans dire."

Sous la même rubrique, il était fait mention de la rumeur que M. Bouchard donnerait sa démission comme maire de la cité et que les échevins qui l'appuient en feraient autant. A la séance de mercredi, M. Bouchard était absent. Il n'a pas encore démissionné, non plus que les échevins atteints par les arguments de la dernière campagne et par le verdict sévère de l'électorat.

o o o

Industrie Laitière

Feu M. O. E. Dalairé a été remplacé au secrétariat de la Société d'Industrie laitière par M. Alexandre Dion, chef du service de l'industrie laitière au ministère de l'Agriculture de la province de Québec. M. Dion aura son bureau à Québec.

Les Amis disent à leurs Amis que

ZUTOO

Guérit les Maux de Tête.
ZUTOO était absolument inconnu au Canada, il y a cinq ans passés. Tandis qu'aujourd'hui, des milliers et des milliers de femmes et d'hommes recourent à ces petites tablettes inoffensives pour trouver le remède qui guérira promptement leurs maux de tête. Leur réputation s'est répandue d'un ami à un autre—d'une ville à une autre—d'une rive à une autre. Partout où on souffre de maux de tête, il devrait y avoir des Tablettes ZUTOO—elles guérissent en l'espace de 20 minutes—25c. la boîte chez tous les marchands, ou par la malle, franchise de port. B. N. Robinson & Co., Bar, Coaticook, P.Q.

Accident

On nous rapporte que Mlle Blanche Séguin a été victime d'un douloureux accident dans la soirée de lundi dernier. En traversant la rue, une auto l'aurait frappée violemment, la terrassant tout en lui infligeant des blessures corporelles graves. Le propriétaire de l'auto a continué sa course sans se préoccuper du sort de la victime. La police avertie est à rechercher le coupable d'un manque aussi complet d'humanité.

o o o

La Fête Nationale

Mardi dernier, aucune démonstration n'a été faite pour célébrer la Fête Nationale St-Jean-Baptiste. Nous aurions voulu, tout au moins, avoir un concert de fanfare au kiosque. Quelques patriotes ont affirmé leur nationalité en arborant à la boutonnière qui une feuille d'érable, qui un bout de ruban tricolore. Nous souhaitons que notre fête nationale ne soit point oubliée l'an prochain. L'assistance à la messe, quelques réjouissances publiques, une veillée agréable sont si faciles à organiser avec un peu de bonne volonté et de sens patriotique.

o o o

La Ville Paiera

Les jurés dans la cause civile intentée par M. Damase Maynard, contre la cite de St-Hyacinthe, et réclamant \$16,300 de dommages pour s'être fait brûler par un fil tombé sur un trottoir, ont rendu leur verdict, vendredi dernier. Ils accordent au demandeur pour ses dommages \$5,000; pour ses souffrances avant l'action \$400; pour ses souffrances après l'action \$200; pour frais de médecins et autres avant l'action \$332.65.

o o o

Examens

Le Bureau Central des Examineurs Catholiques a tenu ses séances les 24, 25, 26 et 27 juin à l'Académie de Lorette, en cette ville.

196 aspirantes ont subi les épreuves avec beaucoup d'application et de régularité. Sur ce nombre, 61 ont demandé le brevet d'école élémentaire; 115, celui d'école modèle et 20, celui d'école académique.

Nous souhaitons à toutes ces futures directrices de nos enfants un brillant succès.

Le Bureau était composé de Mgr A. Lefebvre, du séminaire de Sherbrooke, de M. l'abbé Elphège Gervais, professeur au séminaire de cette ville, de M. F.-J. Normand, inspecteur des écoles du district, des professeurs J.-E. Paquin, de l'École Normale, et D. Langevin, de Montréal.

Penible Accident

Un pénible accident vient de se produire à Danby. Une dame Boivin était en promenade chez un parent du village, accompagnée de son enfant de 14 mois, Antonio. Les maisons de ce village sont toutes à proximité de la voie du Grand Tronc. Un moment donné, on s'aperçut que l'enfant était disparu, mais on ne tarda pas à découvrir qu'il était étendu par terre tout près de la voie ferrée. En le relevant, on constata qu'il avait été frappé par le train qui venait de passer, qu'il avait un pied cassé et l'autre lacéré. Le médecin de l'endroit a fait les premiers pansements que requérait son état, puis on l'a transporté à l'hôpital St Charles, ici. Les médecins assurent que le petit garçon ne perdra pas l'usage de ses pieds.

o o o

La Fête Dieu

La Fête Dieu a donné lieu à une démonstration pieuse véritablement touchante. La procession a été bien suivie par les fidèles, qui tenaient à escorter le Saint-Sacrement. Les maisons étaient toutes bien décorées et prouvaient l'esprit de foi de notre population.

Terre à vendre

A Ste Cécile de Milton, une terre en bon ordre et de bonne qualité, de 7 3/4 arpents de front par 28 de profondeur, dont 60 arpents en bois et sucrerie de 1000 vaisseaux et agrès complet.

Deux maisons et granges, 5 chevaux, 12 vaches à lait, 9 jeunes taures, 5 veaux de l'année, 8 moutons, 5 cochons. Voitures d'hiver et d'été. Engin à essence de 4 forces. Moulin à battre, agrès de scie et tous les instruments agricoles nécessaires. 150 cordes de bois de poêle, 8 à 10 mille pieds de bois de sciage.

Située à 3 1/2 milles de l'église, 12 arpents de l'école, 18 de la beurrerie. Malle rurale tous les jours.

Prix \$12,000; \$5,000 comptant. Versements annuels jusqu'à complet paiement avec intérêt de 5%.

En outre de celle-ci plusieurs autres propriétés dans les cantons de l'est, de 125 à 450 acres en superficie avec agrès de culture et animaux.

Pour autres informations, s'adresser à CHS-G. RACICOT, au village de la Providence, Saint Hyacinthe.

Puccini Macaroni

Marque "LION"

L'Usine qui fait le Produit

Le Macaroni Puccini, "Marque Lion", est fabriqué dans cette usine bien ventilée et arrosée de soleil. Seule la MEILLEURE QUALITE de blé "Durum" y est employée. Des experts le préparent suivant les recettes originales italiennes. Ce qui requiert du temps, un soin spécial et beaucoup de patience. Aucun séchage artificiel n'y est toléré; le macaroni devant sécher sur de longues perches de bois propre. Plus de 60,000 de ces perches sont constamment en usage. Il en résulte un produit pur, nourissant, d'une saveur délicieuse, contenant une plus grande valeur nutritive que les marques ordinaires de macaroni. Exigez toujours la "Marque Lion" de Puccini. Votre épicer la vend ou vous la fournira.

A. PUCCINI & CO., Limited
Toronto, Canada
Usine à Ste-Catherine, Ont.

QUÉBEC LA CAPITALE AGRICOLE

EXPOSITION PROVINCIALE

LA PLUS GRAND ÉVÈNEMENT ANNUEL DE LA PROVINCE

28 Août - 1919 - 6 Sept

LA SEMAINE DU RETOUR A QUÉBEC

La "Nouvelle Gloire" les Attend

L'Exposition Provinciale de Québec est un triomphe pour les cultivateurs progressifs. Ils y trouvent les plus hautes récompenses en argent et les plus grands honneurs. C'est la meilleure occasion pour bénéficier des concours, du progrès moderne qui s'y déploie splendidement et pour participer aux grandes démonstrations en l'honneur du Mérite Agricole.

Ne manquez pas ce solennel rendez-vous du Retour à Québec.

VOIX

- DE -

I. A. C. J. C.

UNION RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

VOL. II—No 47

le 27 juin 1919

Dans la reine des Cantons de l'Est

L'on connaît une ville toute hospitalière, bâtie sur les rives d'une rivière aux eaux tranquilles, mais richement ornée d'édifices superbes qui rivalisent de tons et de lignes avec une nature généreuse. Du haut des vérandas d'un magnifique évêché, qui lance vers les cieux sa masse aux allures mauresques et gothiques, nos yeux se reposent sur un panorama dont la doublure est teinte de vertes montagnes et de pelouses magnifiques.

C'est en ce lieu enchanteur que mes compagnons et moi eûmes le plaisir d'aller saluer nos amis acéjicistes de Sherbrooke, à l'occasion de leur convention régionale. Nous y passâmes des heures sérieuses en y étudiant, des heures pieuses en colloquant avec le Seigneur que chacun avait reçu en son cœur, des heures joyeuses grâce à la réception magnifique de nos amis comme à leurs fêtes. Il y eut bien de ci de là quelques personnages qui surent attirer les regards enflammés des sherbrookoises, grâce à la couleur mat de

leurs souliers blancs et à l'enjoueuse allure de cannes murmurantes. C'est bien à pardonner.

Félicitons tout d'abord nos amis de Sherbrooke pour le succès réel de leur convention. Certes l'Esprit Saint avait présidé à la facture des programmes et avait inspiré l'étude de sérieux sujets. Nos camarades du cercle Laporte ont fait très bien les choses, et nous nous rappelons encore le délicieux déjeuner qui sut grouper si bien nos affections et permettre l'échange des premiers propos de la convention. Des chants appropriés au caractère de chacun surent égayer ce repas et le bon café dégusté sut aussi mettre à jour des aptitudes extraordinaires chez quelques-uns, comme cordon bleu.

Après une messe pieusement entendue, une communion réconfortante et le sermon plein de vie et de vérité de M. l'abbé Adam, régional aumônier, nous étions prêts à nous mettre à l'œuvre. A 10 heures, sous la présidence de M. l'avocat Mignault, l'on débuta par la lecture toute attrayante des rapports des cercles. On est demeuré convaincu de la vitalité

des cercles de Sherbrooke et l'avenir pose déjà ses doigts de rose sur de nouveaux succès. On remarque spécialement une action fortement organisée chez eux; mentionnons la fermeture de 36 usines lors de la fête du Sacré-Cœur, un don de \$584.60 à la fabrique, la construction d'un kiosque, par le cercle Laporte. Le cercle Larocque a organisé des parties de cartes, fait sollicitation en faveur du Messenger, et voit à la construction d'un immeuble qui sera la maison de la jeunesse. Et la kyrielle emplirait toutes les colonnes de ce journal si je la complétais.

Mentionnons la naissance de deux nouveaux cercles: ceux de St-Charles et de East Angus.

M. l'abbé Adam annonce ensuite une heureuse discussion sur la question de la propagande. Les remarques des délégués des Unions régionales éclairèrent absolument sur l'emploi des moyens pratiques pour la fondation de nouveaux cercles.

Et déjà le dîner nous appelait au repos et à la gourmandise: on répondit à... l'appel. Après dîner, nous allions saluer Mgr Larocque, le distingué et vénérable évêque de Sherbrooke: Nous nous remémorons encore sa bonté à notre égard, ses paroles d'approbation et d'intérêt envers notre belle association. C'est un réconfort pour nous que d'être compris de ceux que nous désirons seconder activement de notre jeune apostolat.

Durant l'après-midi, successivement on étudia "L'Avant-Garde", "L'Economie" et la Piété. Les rapports de MM. Léo

Gagnier et D. Turgeon furent excellents. M. l'abbé Morin, aumônier du cercle Laporte, nous intéressa au plus haut point en disant ce que l'A. C. J. C. doit donner à ses membres. On discuta sérieusement de la piété, le point le plus difficile mais le plus nécessaire pour la vie des cercles. M. l'abbé Vézina, M. Paul Fontaine, de Québec, et le Prof. Paquin, de St-Hyacinthe insistèrent sur ce point nécessaire de la formation complète du vrai acéjiciste.

Mais si les courages se multipliaient, si l'étude était de plus en plus intéressante, les aiguilles de l'horloge fauchaient gaillardement les minutes et nous amenaient aux termes de la convention.

Après avoir ouï l'éloquente parole de M. l'abbé Adam, aumônier au cœur de feu et au dévouement sans borne, nous entendîmes les voix des délégués des unions régionales. On les avait entendues au sein de la discussion, mais alors c'était leur région, le cœur de leurs camarades, l'esprit de l'association qui se manifesta. Et tour à tour, M. l'abbé Vézina, aumônier de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe, MM. J. C. Martineau, du Comité Central, Desnoyers, de Montréal, Fontaine, de Québec, Paquin, de St-Hyacinthe et Forbes, de Joliette, apportèrent les saluts et les souhaits des membres de leurs régions. Et la convention se clôt dans un enthousiasme indescriptible, après s'être réunis au pied de l'ostensoir, pour y adorer le père et le protecteur de notre jeunesse.

Encore une fois, succès à nos amis de Sherbrooke; nous applaudissons leurs faits et gestes. A quand une autre convention où nous nous reverrons?

Glamures

S. G. Mgr Labrecque a écrit une belle page sur l'œuvre de l'A. C. J. C. en faveur de la colonisation. Dans une lettre circulaire à son clergé du diocèse de Chicoutimi, il y est dit:

"Il y a trois ans l'A. C. J. C. abordait, à Saint-Hyacinthe, la discussion du problème agricole. Aujourd'hui, elle choisit Chicoutimi pour siège de son Congrès de Colonisation. Durant quelques jours les généreux et patriotes jeunes gens de l'Association, secondés par un grand nombre d'experts, vont étudier trois questions de la plus haute importance et pour la province et pour notre diocèse (le diocèse de Chicoutimi): Les régions de colonisation, le recrutement des colons, l'aide aux colons."

o o o

Plusieurs membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, dont leur aumônier et des représentants des cercles de la région, au nombre d'une vingtaine, doivent prendre part au grand congrès de colonisation de Chicoutimi.

Que les délégués et tous ceux qui les accompagneront dans ce pèlerinage dans le pays de la véritable colonisation acceptent nos meilleurs vœux.

Conservent les enfants en santé

Pour conserver les enfants en santé, les intestins doivent être conservés réguliers et l'estomac doux. Les neuf-dixièmes des maladies qui affligent l'enfance sont causés par les dérangements des intestins et de l'estomac. Il n'y a pas d'autre remède qui peut égaler les Tablettes Baby's Own pour garder soit le bébé ou l'enfant qui grandit, des maladies qui suivent un état désordonné des intestins ou de l'estomac. Elles constituent un laxatif doux mais complet et ne manquent jamais de donner des résultats. A leur sujet, Mme W. B. Colledge, Sardia, Ont., dit: "Je me suis servi des Tablettes Baby's Own pendant plus de trois ans et j'ai trouvé qu'elles constituaient le meilleur remède dont je me fusse jamais servie pour mes enfants. Je n'ai jamais eu aucune difficulté à les donner à mes petits enfants et elles m'ont épargné bien des comptes de médecins. Mon conseil à toutes les mères de jeunes enfants est de garder une boîte de tablettes à la maison."

Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Joues roses et bonne santé

S'obtiennent en tenant le sang riche, rouge et en parfait état.

Lorsqu'une jeune fille—ou une

femme—trouve que son teint devient pâle, lorsque ses joues et ses lèvres se décolorent, qu'elle perd haleine facilement et que son cœur palpite au plus faible effort ou à la moindre excitation, cela veut dire qu'elle souffre d'anémie—sang pauvre et aqueux. Le mal de tête et le mal de dos accompagnent souvent cet état, et la nervosité se fait souvent sentir.

Le remède pour cet état, c'est de refaire le sang et, dans ce but, il n'y a pas de remède qui puisse égaler les Pilules Roses du Dr Williams. Elles refont et renouvellent le sang, font briller les yeux, donnent de la couleur aux joues et une sensation générale de santé renouvelée et d'énergie. L'autre traitement nécessaire est beaucoup de soleil, un exercice modéré et une bonne nourriture ordinaire. La jeune fille ou la femme qui suivra ce traitement sérieusement jouira bientôt d'une santé parfaite. Madame Hiram Shook, R. R. No 1, Lyndhurst, dit: "Je ne saurais faire trop d'éloges des Pilules Roses du Dr Williams, car je crois qu'elles ont sauvé la vie de ma fille. Elle était dans un terrible état d'abattement, pâle, faible et découragée, et ceux qui la voyaient la croyaient en consommation. Le médecin qui la soignait ne lui faisait pas de bien; alors je décidai d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. J'eus lieu de m'en féliciter, car je ne lui en avais pas fait prendre six boîtes qu'elle était déjà beaucoup mieux. J'en achetai six autres boîtes, et avant de les avoir toutes dépensées, elle jouissait d'une santé parfaite. Lorsqu'elle se mit à prendre des pilules, elle ne pesait que 90 lbs,

et sous l'action de leur emploi constant, elle atteignit 127 livres. Je conseille fortement à toutes les mères de filles faibles de leur donner des Pilules Roses du Dr Williams."

Vous pouvez avoir les Pilules Roses du Dr Williams chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Q. M. & S. R.

A partir du 5 mai 1919, il y a eu changement d'horaire pour les trains du Quebec Montréal & Southern Ry. Co. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agent.

Départ, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis pour St-Judes à 1.30 p. m. pour Iberville, et Noyan, 3.20 p. m. tous les jours excepté le Dimanche.

L. BOURBEAU, Agent à la Station. N. J. Ferguson, Gérant Général des Passagers.

LA TRIBUNE est imprimé et publié par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE SAINT-HYACINTHE, Ltée", dont M. M. Eugène Chartier est le Gérant général et le Directeur, au Numéro 114, de la rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P. Q.

WRIGLEYS

La Gomme la plus renommée

VOUS savez que le Royaume dont les enfants rêvent est rempli de friandises.

La manière la plus effective de faire de ces rêves une délicieuse réalité est d'apporter fréquemment chez vous de la gomme

WRIGLEYS Pourquoi pas ce soir?

Se Conserve Fraîche Hermétiquement Cachetée

Sa Saveur Dure!

Faite au Canada



A ECHAPPE A L'OPERATION ET A ETE COMPLETEMENT GUERI

A souffert d'un abcès pendant neuf ans. Deux médecins disaient que l'opération était le seul remède.

Fitch Bay, Qué., 15 mai 1917.—Après avoir appris cette guérison, il n'y a pas beaucoup de gens dans cette section du pays qui ont douté des vertus curatives de l'Onguent du Dr Chase. Celui qui a écrit cette lettre a souffert des plus vives douleurs pendant neuf ans et malgré les soins de deux médecins il n'a pu rien obtenir qui put guérir son abcès. Pendant qu'il tremblait à l'idée des risques et des dépenses d'une opération il entendit parler de l'Onguent du Dr Chase avec lequel il a obtenu une guérison complète. M. N.-A. Heath, J. P., de Fitch Bay, Qué., écrit : "Il y a neuf ans je fus pris d'un abcès et je ne saurais décrire ce que j'ai souffert. J'ai été examiné par deux médecins, lesquels déclarèrent

tous deux qu'il me faudrait subir une opération pour être guéri. L'Onguent du Dr Chase a rendu l'opération inutile et m'a complètement guéri. Je ne puis trop faire l'éloge de cet excellent remède qui m'a guéri après neuf années de souffrances". Cet onguent s'est acquis une réputation universelle comme guérissant des maladies de la peau et par conséquent comme remède contre l'eczéma, l'herpès et tous les genres de démangeaisons. Mettez-le à l'essai et vous serez surpris de voir comme la guérison commence vite. Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, une pilule par dose, 25c la boîte, 5 pour \$1.00, chez tous les marchands ou chez Edmanco, Bates & Co., Ltd., Toronto.

Congrès de Colonisation de l'A. C. J. C.

PROGRAMME

DIMANCHE 29 JUIN

MATIN : 7 h. 30 Messe de communion dite par Mgr Eugène Lapointe, P. A., vicaire général du diocèse. Chant du *Credo* par les congressistes. Allocution par M. l'abbé Maxime Fortin, assistant-aumônier de l'Union Régionale de l'A. C. J. C., Québec. Déjeuner en commun immédiatement après la messe.

MATIN : 9 h. 30 Première séance d'étude. Président d'honneur : M. Elzéar Boivin, arpenteur, Chicoutimi. Président actif : Dr Georges Baril, président général de l'A. C. J. C., Montréal. Sujet : *Les régions de colonisation*. Rapporteur : M. Paul Hubert, ancien membre du comité régional de l'A. C. J. C., Montréal, inspecteur d'écoles à Rimouski. Discussion générale. Commentateurs : M. Hector Authier, avocat à Amos, agent de colonisation pour l'Abitibi et M. l'abbé J.-B.-L. Bourasra, missionnaire colonisateur, Haileybury.

MIDI : Dîner.
SOIR : 2 h. 30 Deuxième séance d'étude.

Président d'honneur : M. Thomas-Louis Bergeron, avocat à Roberval. Président actif : M. Oscar Hamel, notaire, président de l'union régionale de l'A. C. J. C., Québec. Sujet : *Le recrutement des colons*. Rapporteur : M. H. Lessard, instituteur, secrétaire-correspondant du Comité régional de l'A. C. J. C., Montréal. Discussion générale. Commentateurs : M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire agricole, Chicoutimi, et M. l'abbé Ivanhoe Caron, missionnaire colonisateur, Québec.

SOIR : 6 h. Souper.
SOIR : 8 h. Séance solennelle, dans la grande salle du séminaire. Président d'honneur : Mgr Eugène Lapointe. Allocution : M. Eugène L'Heureux, avocat à Chicoutimi, rédacteur au *Progrès du Saguenay*. Allocution : Dr Georges Baril, président général de l'A. C. J. C. Allocution de M. Honoré Mercier, ministre de la colonisation à Québec. *L'organisation professionnelle agricole* : Rapport présenté par M. Anatole Vanier, président du *Comptoir coopératif de Montréal*. Allocution de Son Honneur le maire de Chicoutimi. Allocution du président d'honneur.

LUNDI, 30 JUIN

MATIN : 7 h. 30 Messe dans la chapelle du séminaire pour les membres défunts de l'A. C. J. C. Déjeuner.
MATIN : 9 h. Séance du seizième conseil fédéral. Président d'honneur : R. P. Edgar Colclough, S. J. aumônier-directeur de l'A. C. J. C. Président actif : Dr Georges Baril. Rapport de la commission des lettres de créance.

Rapport du secrétaire, présenté par M. J. C. Martineau, avocat, vice-président du Comité central de l'A. C. J. C..

Rapport financier et exposé budgétaire pour l'année 1919-1920 : M. Cuthbert Désy, gérant de banque, trésorier-général de l'A. C. J. C.

Rapport du chef du secrétariat : M. Alphonse de la Rochelle, notaire, Montréal.

"Comment susciter et maintenir la vie dans les cercles ?" Rapport présenté par M. Honorius Marcotte, vice-président du cercle La Haye de l'A. C. J. C., Montréal.

Discussion.
Commentaires par les représentants des comités régionaux : Edouard Coulombe, négociant, Québec, Damase Saint-Maurice, cigariier, Montréal ; Maurice Gélinas, manufacturier, les Trois-Rivières ; Hector Ménard, comptable, Ottawa ; J.-E. Paquin, professeur, Saint-Hyacinthe ; Emile Jean, journaliste, Sherbrooke, et Gaston Beaudoin, notaire, Joliette.

Motions et vœux.
Elections.
Conclusion du conseil fédéral : le R. P. Edgar Colclough, S. J.

MIDI : Dîner.
SOIR : 2 h. 30 Troisième séance d'étude.

Président d'honneur : M. J.-E.-A. Dubuc ; industriel, Chicoutimi. Président actif : M. Guy Vanier, avocat, vice-président de l'A. C. J. C. Montréal. Sujet : *L'aide aux colons*. Rapporteur : M. Eugène L'Heureux, avocat, du cercle Labrecque de l'A. C. J. C., Chicoutimi. Discussion générale. Commentateurs : M. J.-N. Gastonguay, président du cercle de colonisation de Notre-Dame-du-Chemin, Québec et le R. P. Alexandre Dugré, professeur au collège Sainte-Marie, Montréal.

SOIR : 6 h. Souper.
SOIR : 8 h. Séance solennelle de clôture. Présidence d'honneur de Mgr Eugène Lapointe. Allocution de M. J.-C. Martineau, avocat, vice-président de l'A. C. J. C., Montréal. "L'organisation ouvrière catholique". Rapport présenté par un membre de l'A. C. J. C. de la région de Montréal. Conclusions du congrès : M. l'abbé J.-C. Tremblay, directeur du *Progrès du Saguenay*, Chicoutimi. Allocution du Dr Georges Baril. Allocution de M. Eugène L'Heureux, avocat. Allocution de Mgr Eugène Lapointe.

MARDI, 1er JUILLET
Visite de la ville et des industries locales. Départ des congressistes pour Québec, par le bateau du mercredi matin, 2 juillet.

UNIQUE AU MONDE

1°.—Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes avec obturation finale ou pose d'une couronne en une seule séance. Cette découverte extraordinaire du Dr Fournier s'applique aussi aux extractions et plombages sans douleur.

2°.—Orayon anesthétique du Dr J. N. Paul Fournier. Préviend ou enlève toute sensation douloureuse de la piqûre hypodermique. Cette invention récente est le fruit de trois années de recherches incessantes du Dr Fournier.

3°.—Poudre antiseptique du Dr J. N. Paul Fournier : invention tellement merveilleuse que la Canadian Hospital Supply Co. vient de prendre un arrangement avec l'inventeur pour la mettre sur le marché canadien.

°.—Possesseur de tous les matériaux dentaires précieux, de tous les caoutchoucs et de toutes les nouveautés.

Drs. FOURNIER & HOULE, Experts spécialistes dans la fabrication des dentiers et pièces dentaires en or.

182 rue Glrouard. -- St-Hyacinthe, Qué

PHARMACIE DU
Dr J. E. A. COLLETTE

Drogues, Produits Français et Brevetés. Accessoires de Santé.
Articles de Toilette, Parfums, Chocolats.

ATTENTION SPECIALE aux MEMBRES du CLERGE
et aux COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Bureaux et Pharmacie : 197, rue CASCADES coin Ste-Anne

TELEPHONE :
JOUR 348 — NUIT 311

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

BEECHAM'S PILLS

ont une réputation bien méritée comme remède sûr et efficace contre les maladies d'estomac. Elles sont

Rapidement

bienfaisantes, dans les attaques bilieuses, migraines, dyspepsie, aigreurs et constipation. Elles agissent doucement et sûrement sur les organes d'élimination, elles purifient le sang, tonifient l'organisme et très rapidement

Améliorent la Digestion

Plus grande vente qu'aucun remède au monde. Vendues partout. En boîtes, 25c.

PACIFIQUE LE CANADIEN

BILLETTS EN VENTE POUR TOUS LES POINTS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS AINSI QUE POUR L'EUROPE A NOTRE BUREAU DE ST-HYACINTHE.

P. S. — QUOIQUE VOUS NE PRENIEZ LE PACIFIQUE SEULEMENT A MONTREAL VOUS POUVEZ ACHETER VOS BILLETS A ST-HYACINTHE.

Adressez-vous à notre Agent : M. J. E. MORIN. Bureau "DOMINION EXPRESS" 92 rue MONDOR.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures du Depart des Trains

Sujets aux changements

*9.55 A. M., x 5.47 P. M. *9.35 P. M. pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

*5.56 A. M., x 7.25 A. M., x 10.32 A. M. †2.30 P. M. *5.22 P. M., +8.00 P. M., § 5.00 P. M. pour Belœil, Montréal, Ottawa, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest.

Heures de l'Arrivée des Trains

*9.55 a. m., *1.20 p. m. §3.05 P. M. +5.47 P. M. +9.55 P. p. m. de Montréal, des Etats-Unis et de l'ouest.

* Tous les jours.
x Tous les jours, dimanche excepté.
+ Dimanche seulement.
† Tous les jours, dimanches et samedis exceptés.
§ Samedis seulement.

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Canadien Pacifique ou le Canadien National à partir de Montréal.

Pour billets et renseignements adressez-vous à E. O. PICARD, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à

F. C. BOUVETTE, Chef de gare

Chaque Paquet de 10^c de

PAPIER AMOUCHEs WILSON

TUERA PLUS DE MOUCHEs QUE \$ 8⁰⁰ VALANT DE N'IMPORTE QUEL ATTRAPE-MOUCHE COLLANT.

Propre à employer. vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux.

INDIGESTION ET CONSTIPATION

Promptement Guéries par "Fruit-a-tives"

ROCHON, P.Q.
 "Pendant plusieurs années, j'ai souffert d'indigestion et de constipation, d'une manière atroce. Un voisin me conseilla 'Fruit-a-tives' (ou Tablettes aux fruits pour le foie). Je les ai essayées. J'ai commencé à devenir mieux, à la grande surprise du médecin qui m'a engagée à continuer 'Fruit-a-tives'.

Je considère que je dois la vie à 'Fruit-a-tives', et à ceux qui souffrent d'indigestion, de constipation ou de maux de tête, je dis de prendre 'Fruit-a-tives'. CORINE GAUDREAU.

50c la boîte, 6 pour \$2.50, pour essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Corporation de la ville d'Acton Vale

REQUÊTE

Les soussignés électeurs municipaux ayant la qualité voulue, de la municipalité de la ville d'Acton-Vale dans le comté de Bagot demandent par les présentes qu'il soit tenu au bureau de votation aux termes de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de la province de Québec 1919, pour décider si les électeurs municipaux de la municipalité adopteront ou non, en vertu et en exécution de la dite section, le règlement suivant ; que nous soumettons à leur approbation savoir :

" Le règlement adopté le quatre février 1918 prohibant la vente des liqueurs enivrantes dans les limites de la municipalité de la ville d'Acton-Vale en vertu et en exécution de la section quinzisième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec 1909 est abrogé, quant à la vente des bières et vins et à l'émission des licences pour la vente de ces bières et vins.

En foi de quoi nous avons apposé nos seings aux présentes à Acton-Vale ce vingt-deux avril 1919.

SIGNATURES :

B. Burque, M. Salomovitch, Chs. H. Perkins, Donat Du mont, R. Boisvert, Louis Fontaine, Louis Jacques, Arthur x sa marque Desraleau, J. A. E. Côté, tém., G. Dubé, N. Gagné, Omer Dumont, Albert Ledoux, W. Fortier, Jos. Plante, M. Laplante, H. Casavant, Jos. Benoit, Joseph x sa marque Marié, J. A. E. Côté, tém., Hector Marié, Charles x sa marque Bonoyer, J. A. E. Côté, tém., Téléphore x sa marque Bonoyer, J. A. E. Côté, tém., E. A. Duchesne, J. A. Fontaine, C. Guilbert, A. Lamoureux, A. Guillemette, O. Leclair, J. A. Boisclair, D. Lafond, Nap. Fredette, A. Trudeau, J. C. Maheux, William x sa marque Lepage, J. A. E. Côté, tém., Adrien x sa marque Morisseau, J. A. E. Côté, N. Morin, Léonidas Gaucher, Jos. x sa marque Larivière, J. A. E. Côté, tém., J. Montebault, H. Robichaud, Omer Laramée, W. St-Amour, Ferd. St-Germain, Hector Bergeron, Joseph Brunette, Napoléon J a c q u e s, Ludger Daudelin, Cléophas Lemay, E. Boisvert, H. Lalonde, H. Provost, Jos. Jetté, E. Brousseau, H. Brunette, D. Grégoire, Evariste Dépot, H. Désautels,

Ernest Moranci, E. Lépine, L. O. Deslandes, J. B. Pelletier, Pierre Morelle.

Nous soussignés Michel Coté et Arthur Côté, marchand et commis de la ville d'Acton-Vale déclarons solennellement que les noms qui apparaissent au bas de la requête ci-jointe sont les signatures de personnes ainsi nommées que les dites signatures ont été apposées et données à la dite requête en notre présence à Acton-Vale à la date mentionnée à la dite requête par les dites personnes elles-mêmes, que les dits signataires sont pour le nombre de trente des électeurs municipaux de la municipalité de la ville d'Acton-Vale ayant les qualités voulues. Et nous faisons cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de la loi de la preuve en Canada.

Et nous avons signé.

(signé) J. A. E. COTÉ,

" M. COTÉ,

Déclaré devant moi à Acton-Vale ce 28 avril 1919.

J. C. ST-PIERRE, N. P.

Je, soussigné J. C. St-Pierre, secrétaire-trésorier de la municipalité de la ville d'Acton-Vale certifie que la présente requête avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 avril 1919.

(Signé) J. C. ST-PIERRE,

Sec.-Trés.

(Vraie copie) J. C. ST-PIERRE,

Sec.-Trés.

Province de Québec }
 Corporation de la ville }
 d'Acton-Vale }

AUX HABITANTS ET ELECTEURS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ACTON-VALE.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par J. C. St-Pierre secrétaire-trésorier, que la requête ci-dessus signée comme il appert ci-dessus et demandant que le règlement compris dans la dite requête soit soumis à l'adoption des électeurs de la municipalité en vertu de la section quinzisième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec 1909 m'a été délivrée et a été reçue par moi le vingt-huit avril 1919.

Qu'en conséquence le quatorze juillet 1919 à dix-heures de l'avant-midi en la salle des séances du conseil à l'hôtel de ville il y aura votation au scrutin secret dans la municipalité de la ville d'Acton-Vale aux fins de décréter si le règlement doit être approuvé ou désapprouvé, selon le cas par les électeurs municipaux de cette municipalité.

(Signé) J. C. ST-PIERRE,

Sec.-Trés.

Donné à Acton-Vale,

ce 23 mai 1919.

(Vraie copie) J. C. ST-PIERRE,

Sec.-Trés.

Les paris originaux

Les paris ont été nombreux lors de l'élection dernière. On cite parmi les plus originaux celui de MM. H. Berthiaume, de l'Hôtel Canada, et Pierre Larochelle, barbier et propriétaire d'une chaise de circur. M. Boisseau perdant, M. Larochelle s'engageait à cirer les chaussures de M. Berthiaume, gratuitement, trois fois la semaine et pendant trois ans. M. Berthiaume, son candidat étant défait, devra donc payer trois cirages par semaines, pendant trois ans, chez son ami M. Larochelle.

LES COOPERATIVES DU QUEBEC

LEUR ETAT ACTUEL

Après être nées isolément, surtout depuis 1914, d'après la Loi concernant les sociétés coopératives agricoles de Québec (1908), les associations, qui portaient presque toutes uniformément le nom de Société coopérative agricole de tel endroit, ont commencé à se réunir dès 1915 en fédérations régionales, comme celles de Saint-Hyacinthe et des Trois-Rivières, puis, laissant momentanément de côté ces groupements restreints, elles se sont formées en un seul faisceau provincial sous le nom de "Confédération des coopératives agricoles de Québec." Incorporée le 22 décembre 1916, cette association centrale comprend aujourd'hui 91 sociétés locales affiliées réparties en 36 comtés différents, depuis la Gaspésie jusqu'au Témiscamingue.

Ensemble elles achètent particulièrement des engrais alimentaires, des grains et graines de semences, du charbon, de la ficelle d'engerbage, des insecticides, des instruments aratoires, et vendent surtout des animaux (bœufs, porcs, moutons, volailles) vivants et abattus, des œufs et de la laine.

Les meilleures productrices d'œufs et de volailles sont dans les comtés de Shefford, de Saint-Hyacinthe et de Bonaventure ; d'animaux divers, dans Mégantic et Arthabaska ; de laine, dans les Cantons de l'Est.

Parmi les grosses acheteuses il faut ranger Sainte-Hélène (Kamouraska), Saint-Sébastien (Iberville), La Baie (Yamaska), Verchères, Saint-Valérien (Shefford) et Saint-Antoine (Verchères).

Toutes les coopératives affiliées sont incorporées et fonctionnent d'après la même loi susmentionnée avec les mêmes règlements sous la surveillance du gouvernement provincial. En plus il y a environ 150 autres sociétés non affiliées, marchant isolément ou groupées autrement. De celles-ci nous connaissons trop peu pour en parler.

Les coopératives de la Confédération transigent toutes leurs affaires au comptant et n'achètent ou ne vendent qu'à commission sans jamais garder de marchandises en entrepôt.

En général elles ont peu de capital souscrit et payé, les actions n'étant que de dix piastres chacune et chacun n'en possédant qu'une. Mais elles ont toutes des arrangements avec les banques afin de s'en procurer l'argent nécessaire pour couvrir les courts intervalles qu'il y a par exemple entre l'arrivée d'un char et le paiement de son contenu par les membres acheteurs.

Les secrétaires ne reçoivent pas de salaires proprement dits : ils travaillent toute l'année en retenant des pourcentages au bénéfice de la société sur chaque achat et chaque vente, après avoir payé tous les frais qu'ont entraînés ceux-ci, et à la fin de l'année lors de la reddition des comptes, l'assemblée générale leur vote une reconnaissance proportionnée, tant à l'encaisse de la société qu'à leur dévouement. C'est indirectement un salaire. Quant au pourcentage à retenir, il est réglé dans chaque cas par l'exécutif, toujours composé de cinq membres, et équivaut en moyenne à 2%.

Chaque société locale ou paroissiale compte, l'une portant l'autre, environ cent membres, et le chiffre d'affaires transigées par elles, inégal pour chacune, s'est monté l'an dernier à environ \$450,000.00 dans l'ensemble ; il est impossible de préciser, vu que toutes les sociétés n'ont pas encore fait leur dernier rapport annuel.

Outre ces achats et ces ventes, les sociétés affiliées s'occupent sur un haut pied d'instruction agricole pour leur membres ; voilà pourquoi elles tiennent assez souvent des assemblées dites d'instruction, surtout en hiver.

La confédération agricole est pour elles un point de raliement sous tous rapports ; elle convoque le deuxième mercredi de chaque mois une assemblée générale et c'est de ces assemblées que partent les mots d'ordre. Pour être sûr que les cultivateurs y auront toujours la prépondérance, il est dans les règlements qu'on ne pourra jamais y admettre plus qu'un membre isolé contre deux sociétés. L'association centrale se prive ainsi de capital, mais est certaine de ne jamais tomber entre des mains étrangères à l'agriculture.

L'ABBE J.-B.-A. ALLAIRE

(La Gazette Agricole, d'Ottawa)

NOTRE DEVOIR

Etre catholique intégralement, c'est-à-dire accomplir, suivant la logique de notre foi, toutes les volontés de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Eglise, parce qu'elles sont toutes sages, justes et bonnes, sans mettre jamais une contradiction entre notre Credo et notre décalogue ; c'est-à-dire être catholiques partout et toujours, dans notre vie privée, dans notre conscience, dans notre maison, dans notre maison, dans l'église de notre paroisse, mais aussi dans notre vie extérieure, dans nos relations mondaines, dans nos affaires commerciales, dans nos fonctions civiles, dans notre action politique, au forum, au grand soleil, avec loyauté, courage, indépendance, en même temps humbles et fiers de vivre dans le rayonnement de la Croix qui a sauvé le monde.

Il n'y a que cette bonne manière d'être catholiques. Toutes les autres sont fantaisistes.

Celle-là seule garde la vie de notre âme et nous donne le droit de nous faire les apôtres de la rénovation sociale par la vertu du catholicisme.

MGR MARTY.

Fête de la Puissance
 Mardi, le 1er juillet, est la fête de la Puissance du Canada. A cette occasion le bureau de poste sera ouvert de 8½ à 9½ dans l'avant-midi et de 5 à 6 dans l'après-midi. Comme il n'y aura point de distribution régulière par facteurs, toute personne qui désirera sa malle n'aura qu'à la demander au guichet général.

PERSONNEL

—Mme F. Guibert, de Montréal, était à St-Hyacinthe, vendredi dernier, pour assister à la distribution des prix à l'Académie Girouard. Son fils François a obtenu, avec distinction son diplôme commercial. M. Guibert, qui n'est âgé que de 14 ans, a aussi remporté deux médailles, un diplôme de dactylographie, un \$2.50 en or et deux prix spéciaux.

Nos félicitations à Mme Guibert et à son fils François.

—M. V.-A. Chartier, comptable à la E.T. Corset, est de retour d'une vacance de 15 jours passée à Graby, Montréal et Ottawa.

—M. Hercule Martin, de Montréal, était en ville dimanche dernier.

Chez les Voyageurs

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce célébrera sa fête patronale dimanche prochain. On nous prie d'avertir tous les marchands et hommes d'affaires de notre ville qu'ils sont cordialement invités à prendre part aux diverses démonstrations de cette célébration.

Le programme comporte: Rassemblement à la gare à 9 25 a. m., messe à 10 hrs après l'arrivée du train de Montréal et la visite traditionnelle à Mgr de St-Hyacinthe. Dans l'après-midi il y aura rassemblement à 2 hrs au parc Dessaulles, sur la rue Girouard, défilé en automobile, concert-boucane, chant, musique, discours en plein air. A six heures, goûter dans le nouvel édifice de la E. T. Shoe ; à 8 hrs concert musical et à 10 hrs feu d'artifice chez le président de l'Association, M. Wilfrid Girouard.

Carillon-Sacre-Cœur

Il nous a fait plaisir de constater que nombreux étaient les drapeaux Carillon-Sacre-Cœur, dans le triomphe de M. Boisseau, lundi soir dernier. Des voitures, et elles étaient nombreuses, en étaient décorées. Ce fut un hommage touchant à la puissance du Sacré-Cœur dans la dernière lutte électorale.

Poulets

Gardez vos poulets au sec et en lieux propres. Défiez-vous des fosses à fumier trop humides. Vos oiselets y prendraient le mal de pattes et bien d'autres maux. Les grains et insectes trouvés ne compenseraient pas les inconvénients.

Chicoutimi

La coopérative de Chicoutimi est en pleine activité. En 1918, elle a acheté pour \$1,223.69 et réalisé un bénéfice de \$64.67.

M. Charles-E. Vézina en est le président et M. Thomas-Louis Tremblay le secrétaire-trésorier. Elle compte 56 membres.

LE PRECIEUX SANG

"Jésus, l'Homme-Dieu, a répandu son Sang une fois sur le Calvaire, pour la rémission des péchés des hommes : " sans effusion de sang, il ne peut y avoir de rémission."

"Ce même sang, il le répand tous les jours mystiquement et sans interruption, sur tous les autels du monde, pour la rémission des péchés des hommes qui ne cessent jamais de pécher.

"O mystère d'incompréhensible amour qui devrait mettre au cœur de tous les humains, une reconnaissance et une gratitude infinies.

"Cependant combien peu y pensent !"

Le Petit Messager du T. S. Sacrement.

La population de Saint-Hyacinthe a d'autant plus raison de penser à ce "mystère d'incompréhensible amour" que l'une des dernières paroles de son premier évêque, Mgr Prince, fut celle-ci : "Je lègue à mon diocèse la dévotion au Précieux Sang."

Magnifique héritage, auquel nul ne doit renoncer s'il tient à assurer son salut ; héritage vraiment paternel qu'une circonstance prochaine va permettre de recueillir pieusement : la circonstance du

MOIS DU PRECIEUX SANG.

L'ouverture des exercices de ce mois aura lieu le 30 JUIN, à sept heures et demie du soir.

Ils sont fixés à cette même heure, tous les jours ouvrables ; — à quatre heures et demie, le dimanche.

Le jour de l'ouverture, il y aura sermon, — à moins qu'il n'ait été donné le dimanche qui précède (29 juin). Prédication tous les dimanches.

1er JUILLET

FETE DU TRES PRECIEUX SANG.

6½ hrs : Sainte messe, pendant laquelle a lieu la rénovation des vœux ;

1½ hre : Pélerinage spirituel en l'honneur des Sept Effusions du Précieux Sang ;

7½ hrs : Sermon, suivi du Salut du T. S. Sacrement ;

NOTE. Le jour de cette fête, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à partir des premières Vêpres ; mais la visite prescrite doit être faite dans l'église de la confrérie du Précieux Sang.

— La solennité de la Fête du Très Précieux Sang a lieu le 6 juillet (1er dimanche du mois).

5 JUILLET

Grand'messe solennelle, à 6½ hrs, en commémoration du décès de la vénéré Mère fondatrice de l'institut canadien du Précieux Sang.

20 JUILLET

Exposition solennelle du Très Saint Sacrement, depuis la messe jusqu'au lendemain matin.

31 JUILLET

Clôture des exercices du mois du Précieux Sang. Sermon. Que la bénédiction du Très Précieux Sang repose sur toutes les personnes dévouées à son culte et qu'elle y demeure à jamais !

LA KERMESSE

Comme nos journaux l'ont annoncé déjà, c'est mardi prochain 1 juillet, que s'ouvrira, à 8 heures du soir, la Kermesse du Patronage.

Nous sommes en mesure de dire que les Dames qui ont consacré leurs efforts à faire de cette organisation un succès financier pour l'Œuvre si méritante qu'elle patronisent, ont voulu mettre aussi toutes les ressources de leur initiative pour faire de cette semaine une véritable récréation pour toute la population de Saint-Hyacinthe, et des paroisses avoisinantes.

La Kermesse aura lieu tous les soirs, le dimanche excepté, du 1 au 8 juillet inclusivement. De plus, elle sera ouverte dans l'après-midi, à partir de 2 heures, les samedi 5, lundi 7 et mardi 8 juillet.

On y pourra admirer et se procurer des articles de toute beauté —bijouterie, objets de fantaisie, etc.— le tout capable de tenter les plus difficiles. On promet aux amateurs de chaudes parties de cartes. Des rafraîchissements et soupers légers seront servis à demande tout le temps que durera la Kermesse.

Tout un programme artistique, chant, musique, comédie, a été élaboré avec le plus grand soin pour agrémenter chaque réunion et faire de chaque veillée une véritable réunion de famille, où chacun, en faisant le bien, trouvera ample matière à se récréer de la façon la plus charmante.

En fin de donc à la Kermesse du Patronage, 104 rue Girouard, les 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 8 juillet.

ANNONCEZ DANS

" LA TRIBUNE "

LA CHARRUE

La charrue a creusé dans la terre féconde,
Au pas lourd des chevaux soumis au laboureur,
Les sillons réguliers qui ressemblent à l'onde
Déferlant sur la grève en son roulis berceur.

La pièce de labour sous le soc s'est ouverte ;
Le grain est inhumé, la moisson va venir ;
Elle poindra bientôt, en sa nuance verte,
Pour prendre ensuite au jour l'or qui doit le jaunir.

Mais la charrue alors dormira sur la glèbe
Et les coupeurs de blé cueilleront la moisson
Qui deviendra le pain nourricier de la plèbe
Quand le nord soufflera, dans la morte saison.

Les toits projetteront leur ombre sur les neiges,
Et leur blanche fumée ornera l'horizon.
Et l'on aura du pain, du bon pain sur l'allège,
De l'espérance au cœur, aux lèvres des chansons.

Grâce à l'humble charrue, on s'attache à la terre
Où l'on naît ; l'on veut vivre où vivaient les aïeux :
On se plaît à la glèbe, en elle l'on espère,
Jusqu'à ce qu'on y meure, attristé plein d'adieux !

Ainsi que la moisson, notre âme au ciel s'élève,
Par un suprême effort et le dernier soupir ;
Comme elle, nous mêlons un peu de notre rêve
Au vent du soir, avant de nous anéantir.

Dans le sillon natal on descend la dépouille,
Éphémère semence où pleure un souvenir :
C'est là que la charrue au soc qui se dérouille
Retournera nos os blanchis, dans l'avenir !

L'acier traversera, hélas ! toute la cendre.
Qu'auront été nos yeux, qu'auront été nos corps !
Cœurs morts, vases brisés des beaux sentiments ten-
Serez-vous labourés par le soc des remords ! [dres

Périssent notre jour, si Dieu garde l'essence !
Qu'importe la charrue et son acier tranchant !
Tâchons d'être ici-bas une bonne semence,
Qui peut y mettre encore du sien dans notre champ !

Dans les droits opposés que la charrue exhausse,
Le mystère est en bas, le meilleur grain en haut :
Aux blés qui vont mourir elle creuse une fosse,
Aux blés qui mûriront elle fait un berceau.

Au livre des moissons elle trace des lignes
Où de longs vers de terre accrochent des rayons ;
Sa droiture est un art, les sillons sont les signes
Des sévères labeurs des générations ! . . .

Il est une charrue implacable, éternelle,
La divine charrue, au coute sans merci :
La justice de Dieu, trace, creuse et nivelle . . .
Priez Dieu dans son champ, vous la verrez d'ici !

Louis-Joseph DOUCET.

L'Index des Journaux de McKim

L'Index des Journaux Canadiens pour 1919, que viennent de publier les éditeurs, A. McKim, Limited, Agence de Publicité, de Montréal, Toronto, Winnipeg et Londres, Angleterre, indique une grande activité dans le domaine de la publicité, l'an dernier.

Quoique le nombre des quotidiens publiés en 1918 soit tombé de 135 à 126, dû principalement au coût élevé des matériaux nécessaires, le nombre total ces publications s'est accru de 1490 à 1562. Cinquante-cinq nouveaux hebdomadaires ayant vu le jour l'an dernier.

Dans son ensemble, la situation justifie un optimiste des plus raisonnés, reflétant les conditions prospères prévalant généralement de l'est à l'ouest du Dominion.

Quiconque étudie l'Index McKim avec le soin qu'il mérite, ne peut manquer d'être impressionné du grand labeur que représente la coordination de tant de milliers d'informations précieuses. Non seulement tout le champ des publications canadiennes y est couvert, mais l'Index est une source d'informations complètes sur chaque ville et cité du Canada et de Terre-Neuve, où est éditée une publication quelconque. L'on peut y recourir pour tous renseignements relatifs à la population, chef-lieux de comtés, chemins de fer, facilités télégraphiques, d'express et de banques.

Particulièrement au point de vue des conditions nouvelles surgissant chaque jour, reconstruction, expansion, développement, ce livre, dans sa couverture familière verte et rouge, devrait avoir sa place sur tous les pupitres de bureaux et dans toute bibliothèque d'affaires.

Assemblée

La prochaine assemblée générale de la Confédération aura lieu à Saint-Hyacinthe, en la salle Notre-Dame, mercredi, le 16 juillet, à 2 hrs p.m.

Tous les représentants des coopératives affiliées y sont invités, particulièrement ceux des coopératives de Saint-Félix (Drummond), d'Adamsville (Bagot), de Sainte-Hélène (Kamouraska), de Plessisville (Arthabaska), de Saint-Ours (Richelieu), de Saint-Valérien (Shefford), de La Baie (Yamaska) de Sherrington (Napierville), de Bécancourt (Nicolet), de Saint-Antoine (Lotbinière), de Saint-Roch (Sherbrooke), du Bon-Conseil (Drummond), de Saint-Joachim (Shefford), de Saint-Aimé (Richelieu), de Contrecoeur (Verchères), de Saint-Félix (Joliette), de Saint-Camille (Bellechasse), de Saint-Denis (Saint-Hyacinthe), de Sainte-Martine (Châteauguay), de Saint-Albert (Arthabaska), d'Henryville (Iberville), de Saint-Isidore (La Prairie), de Gentilly (Nicolet), de Saint-Thomas (Saint-Hyacinthe), de Wotton (Wolfe), de Saint-Théodore (Bagot), de Valmont (Champlain), de Saint-Sébastien (Iberville), de Sainte-Croix (Lotbinière), de Saint-Célestin (Nicolet), de Saint-Pierre (Nicolet), de Saint-Damase (Saint-Hyacinthe), de Waterloo (Shefford) et de L'Anoraie (Berthier).

SOUTHERN

LE

REPASSAGE

Deviens facile et agréable

lorsqu'on le fait avec un

Fer Electrique

Chaque foyer devrait avoir le sien.

VENEZ NOUS VOIR

CANADA

HENRYVILLE

La coopérative d'Henryville (Iberville), engagée depuis ses débuts dans la voie du progrès, accélère toujours sa marche. Ses membres assistent bien aux assemblées, ce qui signifie qu'ils achètent et vendent beaucoup. Ce qu'ils doivent à leur société est considérable. Autrefois ils calculaient ce que leur rapportait chaque transaction ; aujourd'hui ils y vont de confiance. L'association a dans le moment un encaisse de \$413.08.